

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 41

Artikel: Les vignes de Rochette
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sont d'excellents dérivatifs contre la lassitude morale et le découragement de vivre. — Et puis, voyez-vous, par ce temps de réclames à outrance, d'intrigues et de chasses effrénées à l'argent, les saltimbanques et les comédiens sont vraiment très instructifs à étudier. Ils ont le grand mérite d'avouer leur profession, ceux-là, et peuvent servir d'excellents points de comparaison dans la vie de tous les jours !

W.

Les vignes de Rochette.

Malgré les nombreux détails donnés dans nos journaux sur les dommages causés par les pluies torrentielles des 2 et 3 octobre, nous avons voulu nous rendre compte par nous-même de ce qui s'est passé à Rochette, l'une des localités du canton les plus éprouvées.

Durant le trajet de Lausanne à la Conversion, l'aspect des vignes au feuillage débile et jauni, donne déjà de la tristesse. Puis, à chaque instant, un mur lézardé, des arbres déracinés, et dans les prairies en pente, de larges et profondes ruptures de terrain.

De la Conversion il faut descendre, de quelques centaines de pas, le chemin qui conduit à Paudex, pour embrasser d'un coup d'œil le désastre de Rochette. — On reste un moment stupéfait en face de ce sol affreusement tourmenté, où plusieurs poses de vignes, détachées de la roche par l'infiltration des eaux, ont glissé, en quelques endroits, sur un espace de 60 à 80 mètres.

Des blocs de rocher, de gros cailloux, des arbres et des arbustes, poussés par un premier éboulement, se sont accumulés au bas du coteau, sur les bords de la Paudèse, et ont formé là une immense moraine, vraie montagne, contre laquelle les vignes inférieures sont venues s'adosser en se repliant comme un petit vallon, chaque cep restant debout et en place.

Quant aux propriétés situées au sommet du coteau, un grand carré de terrain s'en est détaché entraînant avec lui plusieurs vignes entières, et laissant leurs voisines à 60 mètres plus haut.

La grande curiosité de cet événement, c'est que la partie du chemin à char qui traverse le vignoble à mi-côte, comprise dans le glissement, a fait ce trajet sans aucune détérioration. Les murs qui le longent, les portes et les petits escaliers qui conduisent dans les vignes, sont de même restés parfaitement intacts.

Un grand peuplier, qui se dresse fièrement aujourd'hui au bord de la Paudèse, est descendu de 40 mètres au moins.

Un habitant de la contrée regardait avec nous ce spectacle d'un œil navré: « Pauvre Rochette ! s'écriait-il, la meilleure, la plus fine goutte de Pully, dans quel état tu es !... Ce que c'est pourtant que la nature !... »

Quelques instants après, un autre campagnard vint se mêler à notre conversation, parlant du désastre avec indifférence: « C'est comme ça, que voulez-vous ? »

— Oui, mais comment va-t-on débrouiller la si-

tuation, lui dis-je, comment concilier les intérêts des propriétaires atteints ?...

— C'est bien simple, mossieu : l'arpenteur va venir là avec sa mécanique ; il va tracer l'ancienne limite recta, et tant pis pour ceux qui ont glissé. Là où était le chemin, ça appartiendra au père Abram et à la commune... C'est le père Abram qui y gagne, il aura une vigne jeune et du meilleur terrain ; quant aux vignes qui étaient là-haut, bernicle : on ne peut pas y reporter la terre avec la hotte ; d'ailleurs, ça ne tiendrait pas.

Ce brave homme a peut-être raison en ce qui concerne la vigne du père Abram, avantageusement remplacée par une autre. Si nous en croyons un homme de loi, d'après le droit romain, tout ce qui « vient » sur le terrain d'un propriétaire lui appartient. C'est ainsi que les prunes du voisin, qui tombent dans mon pré, sont à moi ; c'est encore ainsi que, dans un tremblement de terre, le coffre du riche banquier d'en face venant à être jeté dans ma cour ou sur ma terrasse, deviendrait mon coffre !... Quelle agréable aubaine !...

Meilleure aubaine, hélas ! que celle qui est arrivée à la Chapotannaz, où des arbustes et des sapins ont pris la place des céps !... Cruel changement à vue, substitution terrible pour un propriétaire, pour un Vaudois surtout !

Lorsqu'on se transporte sur le petit pont de pierre de Rochette et qu'on voit les ravages causés en amont par le torrent furieux, élargissant de plus en plus son lit en rongeant à belles dents les champs, les prés, les jardins ; quand on voit les énormes cailloux que les eaux ont roulés, on se demande comment ce pont a pu résister à une pareille force.

Il y a là des maisons entièrement déchaussées, et qui étaient entourées de charmants jardins dont il ne reste de trace que la porte, l'escalier, ou le petit sentier qui y conduisait. Terre, arbres, clôtures, pavillons, légumes, plantes d'ornement, tout a pris le chemin du lac !...

Ces prés, ces vignes, ces jardins n'existent donc plus que par inscription au cadastre, plan, folio, numéro, etc.

Par un heureux hasard, le grand éboulement s'est arrêté au bord de la Paudèse. On frémît en songeant à ce qui serait arrivé s'il s'était avancé quelques mètres plus loin. Le torrent, obstrué par cet immense barrage, aurait formé là un véritable lac ; et cette masse d'eau, brisant enfin l'obstacle, allait évidemment porter la désolation et la ruine au milieu des nombreuses habitations situées au-dessous.

L. M.



Petit écho de la mode.

Mesdames, tandis que nos frères et nos maris se demandent : que vendangera-t-on et quel nom lui donnerons-nous ? n'est-il pas vrai que vous dites en frissonnant aux avertissements de la sévère saison : que portera-t-on ?

Eh bien, voici les renseignements que je tiens d'une couturière de la capitale, vrai pontife de la mode.

Le choix des tissus est immense. Cependant, la